

# L'EMAM

L'Ecole Municipale des Arts et de la Musique est, depuis 1978, l'espace municipal des pratiques artistiques, pour toutes les générations, enfants comme adultes.

## Découvrir, Apprendre, Pratiquer

L'ambition de l'équipe pédagogique est de mettre en situation artistique les élèves le plus tôt possible, afin de nourrir d'émotion et de plaisir leurs apprentissages. Au travers d'un projet pédagogique vivant et personnalisé. Tout au long de leur formation musicale, les élèves découvrent des répertoires et des styles les plus variés, du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle, du Jazz au Classique, en passant par la chanson ou les répertoires amplifiés. Ils font ainsi la connaissance des grandes tendances esthétiques de la musique, développent leurs goûts et découvrent leurs affinités avec un style, une époque ou un genre musical.

Le cursus pédagogique est structuré en cycles : Cycle d'éveil (sauf pour les adultes) et Cycles 1, 2 et 3 (d'une durée de 2 à 5 ans).

Il comprend trois activités obligatoires : le cours de Formation musicale, le cours d'instrument et la pratique collective (chœur, orchestre, ensemble instrumental ou musique de chambre).

À partir du 2<sup>e</sup> cycle, un élève peut, après avis du conseil pédagogique, intégrer un atelier de pratique amateur, ne comportant que la pratique collective de son choix et une enveloppe annuelle de 9 heures de cours instrumental ou vocal.

Dans tous les cas, les composantes de ce cursus sont établies précisément avec le directeur lors de l'inscription, afin de déterminer le meilleur équilibre avec les autres activités de l'élève.

## Enseignements et Pratiques

**Musique** : Jardin Musical, Formation Musicale, Culture Musicale, Chorale enfants, Chorale adultes, Chant, Violon/Alto, violon baroque, Violoncelle, violoncelle baroque, Violon électrique, Guitare, Luth/ Théorbe, Guitare électrique, Guitare Renaissance, Viole de gambe, Flûte à bec, Flûte traversière, Traverso, Hautbois /Cor anglais, Basson, Clarinette, Saxophone, Trompette, Percussions / Batterie, Percussions digitales, Piano, Piano-Jazz, Clavecin, Synthétiseur, Basse électrique.

**Ensembles et Orchestres** : Choeur enfants, Choeur adolescents, Choeur adultes, Orchestre 1, Orchestre 2, Ensemble de cordes, Ensemble à vent, Ensemble de Guitares, Ensemble de Flûtes, Jazz-Band, Ensemble Renaissance, Ensemble Baroque, Atelier percussions, Atelier Guitare électrique.

**Arts plastiques** : Peinture, gouache, Aquarelle, Acrylique, Huile, Dessin crayon et fusain...

## Coordonnées

5 rue Pierre Brossolette  
95130

Le Plessis-Bouchard

[d.gauthier@leplessisbouchard.fr](mailto:d.gauthier@leplessisbouchard.fr)

[01 34 13 35 44](tel:0134133544)

Infos pratiques

Pour de nouvelles inscriptions ou des réinscriptions, le Directeur de l'EMAM, Dominique GAUTHIER, se tient à votre disposition pour vous recevoir en ayant pris soin au préalable de prendre rendez-vous : soit en contactant le secrétariat du centre culturel ou 01 34 13 35 44 ou par mail : [d.gauthier@leplessisbouchard.fr](mailto:d.gauthier@leplessisbouchard.fr).

Réinscriptions, remplir la fiche correspondante. Pour les inscriptions, la fiche est remplie lors du rendez-vous avec le directeur.

Des permanences auront lieu en septembre pour les inscriptions : le vendredi 7 de 16 h à 19 h, le samedi 8 de 10 h à 12 h et le dimanche 9 de 11 h à 17 h au sein de l'EMAM.